

Note Méthodologique : Réglementation énergétique

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Cadre commun pour direction, achats, exploitation, maintenance.
- Réponse aux coûts volatils et aux exigences climatiques.
- Articulation avec management, audits, contrôles et sanctions.
- Transformation en processus mesurables et responsabilités tracées.
- Alignement stratégie, mesure et preuves de conformité.

Point clé : Gouvernance rythmée par des cycles 12/48 mois et un plan de comptage couvrant ≥ 80 % des usages critiques, avec un responsable par indicateur.

Objectifs de la mission

- Assurer une conformité robuste et des preuves traçables (rapports, EnPI, M&V).
 - Réduire les coûts via des gains d'efficacité de 10–15 % sur 24–36 mois.
 - Maîtriser les risques sur les SEU grâce à une cartographie priorisée.
 - Installer une gouvernance avec objectifs mesurables et revue annuelle (12 mois).
 - Programmer des audits de suivi (48 mois) et un plan de comptage ≥ 80 %.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre sites incluant utilités partagées; gouvernance (comité énergie, RACI).
 - Charte et plan de preuves (traçabilité des décisions et contrôles).
 - Revue énergétique et cartographie des SEU avec hiérarchisation des risques.
 - Plan de comptage et référentiel d'EnPI avec seuils/alertes et responsables.
 - Feuille de route chiffrée et business cases; plan d'investissement pluriannuel.
 - Protocole de M&V et baselines validées.
 - Programme d'audit interne et registre d'actions correctives.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, rôles, interactions conformité/risques.
- Livrables: charte, comité énergie, matrice RACI, plan de preuves.

- Vigilance: utilités partagées et disponibilité des données.

Étape 2 – Revue énergétique et cartographie des SEU

- Collecter et nettoyer les historiques; normaliser (climat, volume, mix).
- Produire cartographie des SEU et hiérarchiser les risques.
- Vigilance: qualité du comptage et cohérence des périodes.

Étape 3 – Plan de comptage et référentiel d’indicateurs

- Définir plan de comptage par usage critique, consolidation et alertes.
- Établir catalogue d’EnPI reliés aux décisions et responsabilités associées.
- Livrables: plan de comptage, tableaux de bord opérationnels.

Étape 4 – Feuille de route et business cases

- Construire scénarios de gains, coûts/risques; prioriser (ROI, criticité, conformité).
- Livrables: feuille de route chiffrée et plan d’investissement.
- Vigilance: gains étayés par M&V pour crédibilité.

Étape 5 – Exécution, M&V et conduite du changement

- Piloter la mise en œuvre; protocole M&V; revues de décision.
- Former à l’analyse d’écarts et au traitement des alarmes.
- Clarifier validation des baselines et traitement des dérives; rapports M&V.

Étape 6 – Audit interne, revue de direction et amélioration continue

- Déployer programme d’audit interne et calendrier des revues (12 mois).
- Tenir un registre d’actions correctives avec preuves.
- Vigilance: indépendance des auditeurs et clôture formelle des actions.

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / horizon	Finalité	Preuves attendues
Revue de direction	Tous les 12 mois	Valider objectifs et résultats; décisions d’investissement.	PV de revue, indicateurs, arbitrages.
Audit de suivi / périodique	Tous les 48 mois	Vérifier la constance des résultats et la conformité.	Rapport d’audit, plan d’actions.
Feuille de route efficacité	24–36 mois	Atteindre 10–15 % de gains d’efficacité.	Feuille de route chiffrée, KPI.
Revue de suivi opérationnelle	Mensuel (60–90 min)	Suivre dérives/alertes sur SEU et corriger.	CR mensuel, tableaux de bord, journaux d’alarme.
Comité énergie / veille	Trimestriel	Anticiper évolutions réglementaires et impacts.	Compte rendu, registre des mises à jour.
Mise à jour cartographie SEU	Annuel	Actualiser priorités et risques énergétiques.	Cartographie SEU mise à jour, EnPI revus.

Rôles & responsabilités

Client

- Désigne sponsors et responsables par EnPI; valide le périmètre.
- Fournit les données et accès au comptage; garantit leur qualité.
- Valide baselines, arbitrages et plan d'investissement.
- Assure routines de revue (mensuelle/annuelle) et traitement des dérives.
- Préserve l'indépendance des auditeurs internes; tient les registres.

Consultant

- Cadre le dispositif: charte, gouvernance, RACI, plan de preuves.
- Structure la collecte/qualité des données; normalise et cartographie les SEU.
- Conçoit plan de comptage, référentiel d'EnPI, seuils/alertes.
- Élabore business cases et feuille de route; définit le protocole M&V.
- Met en place programme d'audit interne et registre d'actions; transfère les compétences.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Historiques de consommation et facteurs d'influence (climat, volumes, mix).
- Inventaire/état du dispositif de comptage existant.
- Liste initiale des SEU et équipements/Usages critiques.
- Procès-verbaux, plans d'action, rapports antérieurs (audits, M&V).
- Données de production/occupation pour normaliser les EnPI.
- Documents de gouvernance (rôles, RACI, procédures).
- Accès aux journaux d'alarme et historisation des interventions.
- Hypothèses financières (coûts/risques) pour business cases.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité énergie trimestriel et revue de direction annuelle (12 mois).
- Revue mensuelle 60–90 min dédiée au suivi des SEU et des alertes.
- Responsable par EnPI; seuils d'alerte et routines de revue définies.
- Protocoles M&V; validation des baselines et traçabilité des corrections.
- Programme d'audit interne; indépendance des auditeurs; audit périodique à 48 mois.
- Registre d'actions correctives avec preuves et clôtures formelles.
- Couverture de comptage ≥ 80 % sur usages critiques; qualité des données.
- Focalisation risques sur SEU; cartographie et priorités mises à jour annuellement.